

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 11  
Présents : 9  
Votants : 9

L'an deux mille dix neuf

Le 14 mai

Le Conseil municipal de la commune de LA FORTERESSE dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire,

À la Mairie, sous la Présidence de Madame Evelyne Collet, Maire.

Réf : 14/05/2019-14

Date de convocation du Conseil municipal : 26 avril 2019

**Objet :**

Augmentation des tarifs  
de location de la salle  
du Foyer Rural

**PRESENTS :** COLLET Evelyne, ANDRE-POYAUD Patrick, PAYSAN-  
MAYET Hubert, MOUCHE Christine, NOIROT Philippe, JULLINS  
Delphine, RAMEL Jérôme, PENIN Edith, MARCOZ Robert

**ABSENTS :** GELAS David, CHARPENAY Sylvie.

Robert MARCOZ est désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire propose au Conseil municipal de revoir les tarifs de location de la  
salle du Foyer rural en raison de l'augmentation des fluides. Elle indique aussi que la remise  
des clés, se fera à partir de 18h00, le vendredi soir pour une location le week-end.

Elle propose, par conséquent, de réviser les coûts de location du Foyer rural.

Le Conseil municipal, le Maire entendu et après avoir délibéré,

- **DECIDE** d'appliquer une augmentation sur les tarifs en vigueur, à compter du 1<sup>er</sup>  
juin 2019.

**FOYER RURAL**

- pour les habitants de la commune
  - Ascendants ou descendants au 1<sup>er</sup> degré 180 €
- pour les personnes extérieures au village 380 €
- caution pour tout utilisateur 660 €

Les tarifs pour la location du local boules restent inchangés.

**LOCAL BOULES + CHAPITEAU**

- pour les habitants de la commune
  - Ascendants ou descendants au 1<sup>er</sup> degré 130 €
- pour les personnes extérieures au village 180 €
- caution pour tout utilisateur 660 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Evelyne COLLET  
Maire

